

Formation Certificat de Qualification Handisport : Module A

Le Comité Régional Handisport proposera dans la saison 2011/2012, deux sessions de formation du type Module A.

Qu'est ce que le Module A du CQH ?

- Complément idéal de la formation d'encadrement sportif, il permet d'acquérir les compétences nécessaires à l'accueil et la mise en place de séances sportives d'initiation ou d'entraînement pour des personnes en situation de handicap physique ou sensoriel.
- La Formation permet d'acquérir les compétences sur le handicap, l'environnement institutionnel et le parcours des personnes en situation de handicap
- Le CQH A donne accès au module B proposé dans différentes disciplines sportives. **Il n'existe pas à ce jour de Module B pour toutes les disciplines existantes à Handisport ou dans les disciplines non affiliées.**

A qui s'adresse le CQH ?

Toute personne titulaire d'un diplôme professionnel dans le champ sportif (BEES, BPJEPS, DEJEPS,...) ou d'un diplôme fédéral équivalent en termes de prérogatives souhaitant accueillir et encadrer des personnes en situation de handicap moteur ou sensoriel dans leur spécialité sportive.

La durée de formation

3 jours soit 21 heures de formation théorique et pratique.

Le coût de la formation

Suivant votre situation :

- > **Avec pris en charge** (OPCA, Employeur, Collectivité,...) : **500 Euros**
- > **Sans prise en charge** (étudiant, bénévole,...): **200 Euros**

Dans le cadre de la prise en charge par un OPCA ou autre, le comité régional Handisport est reconnu en tant qu'organisme de formation professionnel ce qui facilitera vos démarches.

Les frais d'hébergement et de restauration sont à la charge des stagiaires.

Comment s'inscrire ?

Inscription sur le site internet : <http://www.formation.handisport.org>

Dates et Lieu

Vendredi 01 au Dimanche 03 Juin 2011, Maison Départementale des Ponts de Cé (49)

Détails

MODULE	COMPÉTENCES
MODULE A	
FEDERATION	<ul style="list-style-type: none">> EC de présenter l'organisation fédérale de la FFH> EC de présenter la commission sportive ou le département concerné
PUBLICS SPECIFIQUES	<ul style="list-style-type: none">> EC d'expliquer les différents types de handicap> EC d'expliciter les différentes précautions à prendre avant, pendant et après la pratique
L'ENVIRONNEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE	<ul style="list-style-type: none">> EC de se situer dans le contexte réglementaire> EC d'analyser les facteurs sociétaux de développement de la pratique
LA PRATIQUE SPORTIVE HANDICAPEE	<ul style="list-style-type: none">> EC d'expliquer les lieux de pratique sportive pour les personnes handicapées> EC d'expliquer les bienfaits de la pratique physique ou sportive> EC d'exprimer des ressentis sur la mise en situation de handicap